

## Plan de prévention du bruit dans l'environnement

La pollution sonore n'est pas un problème secondaire. Au contraire, la lutte contre les nuisances sonores doit être considérée comme une question de santé publique, ce qui est confirmé par les études de l'OMS. En effet, la surexposition au bruit a un effet néfaste sur la qualité de vie des personnes et peut provoquer des troubles de santé, notamment du sommeil. Elle est également une importante source de stress quotidien et d'épuisement.

L'exposition au bruit sur Paris recouvre deux réalités importantes. Tout d'abord, elle est socialement déterminée, les classes les plus précaires étant bien plus exposées que les classes aisées, notamment du fait des caractéristiques de leur logement. Ensuite, la pollution sonore découle largement du trafic routier, comme le montrent les cartes du plan. Il y a donc besoin d'axer le plan de prévention sur ces deux points en priorité.

Bien sûr que réduire la vitesse et mettre des enrobés phoniques va dans le bon sens. C'est nécessaire mais c'est bien loin d'être suffisant. Pour le périphérique, qui cause d'importantes nuisances sonores pour les populations vivant à proximité, pourquoi ne pas demander à l'Etat de relancer sa couverture ? Pourtant, lorsqu'elle avait été abandonnée sous Sarkozy, la gauche dans son ensemble avait dénoncé ce recul. Maintenant que F. Hollande est Président, il devrait normalement avoir une oreille plus attentive aux demandes de la gauche, non ? Le problème, c'est que la majorité parisienne elle-même n'ambitionne plus réellement de poursuivre les couvertures du périphérique de façon ambitieuse.

Mais, sur un plan plus large, ce plan manque cruellement d'ambition. Il faudrait adopter une vision globale du problème de la pollution sonore pour pouvoir agir efficacement et durablement. C'est tout l'aménagement de l'espace urbain que nous devons repenser, en redéfinissant un autre rapport au temps dans nos vies quotidiennes. Tout d'abord, c'est la question de la réduction des distances travail-domicile qu'il faut étudier, en lien avec celle de la promotion d'un bassin de vie mixte : il faut assurer aux habitants un quartier doté de l'ensemble des fonctions nécessaires à la vie quotidienne, avec les emplois, les services publics, le logement, les espaces de loisirs et les espaces verts. Cela nous impose de renforcer la logique de proximité plutôt que la concentration des services en pôles éloignés des bassins de vie.

On voit bien que cette double-logique de proximité et de mixité va complètement à rebours de la volonté libérale actuelle de spécialiser de plus en plus les zones pour favoriser leur « attractivité ». La logique de mise en concurrence des territoires est incompatible avec la lutte contre la pollution sonore. La compétition territoriale exacerbe la densification et le développement du trafic routier et cela nuit particulièrement aux classes les moins aisées. Or, cette mise en compétition est aggravée par la perspective du Grand Paris et la volonté d'en faire une métropole concurrençant au niveau international d'autres espaces urbains.

C'est donc la direction que nous prenons actuellement dans l'aménagement des territoires que nous devons revoir. Bien sûr que la valorisation de microquartiers où il y aura moins de bruit est une bonne chose, mais là encore c'est insuffisant si, à côté, on ne change pas l'orientation globale. C'est pourquoi la lutte contre la pollution sonore du trafic routier trouve une partie de sa solution dans le développement continu des transports alternatifs et dans

leur accessibilité : l'extension de la gratuité des transports en commun participe de la réduction du trafic routier et de ses nuisances.

Enfin, je parlais tout à l'heure de redéfinir notre rapport au temps. Il faut ralentir la vie en ville pour assurer aux habitants une vie plus douce et plus calme. Il faut promouvoir une ville qui ralentisse le rythme qu'impose la société capitaliste aux individus. Cela implique de rendre au temps sa dimension qualitative en revendiquant le droit au repos, par opposition à l'ouverture des commerces le dimanche. On revient là une fois de plus sur le scandale que constitue les décrets Macron et leur généralisation du travail dominical et nocturne à Paris. oui, Macron va nous imposer à Paris beaucoup plus de bruit.

La réduction du temps aliéné, y compris le temps consumériste, au profit du temps de l'émancipation et de la vie sociale doit également être une priorité. Redéfinir le temps par la maîtrise de l'espace, voilà le défi que ce plan pourrait relever s'il s'en donnait l'ambition.